

Infirmier/-ère en chef



Nature des tâches

Les infirmiers et les infirmières en chef occupent des postes à responsabilité dans le secteur des soins. Ils dirigent le personnel de soin, le prennent en charge et embauchent de nouveaux salariés lorsque c'est nécessaire. La qualité des soins de base et des traitements est de leur responsabilité, tout autant que la coordination du service avec les autres secteurs de l'hôpital ou du centre de soins.

Conditions d'admission

a) formation achevée dans le domaine des soins + b) expérience pratique + c) poste de cadre dans le domaine des soins + d) formation au management (pour les infirmiers et les infirmières chef/-fe d'unité de soins, les supérieurs hiérarchiques, etc.) + e) procédure d'admission.

Sens des responsabilités, qualités de dirigeant, résistance psychique, bon sens du contact et bonne capacité à communiquer, flexibilité, sens de l'organisation.

Formation

Cours des écoles de cadre dans le domaine de la santé.

Perspectives

Directeur/-trice d'un service de soins, infirmier/-ère enseignant/-e (école professionnelle) ; directeur/-trice d'école.